



COMMISSION FINANCES, PATRIMOINE  
ET ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

DU 23 JANVIER 2025

ROB 2025

# **RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025**

Obligatoire (article L. 2312-1 du CGCT)

**I. CADRE JURIDIQUE DU R.O.B.**

**II. RAPPEL DES DISPOSITIONS DE LA LOI NOTRe**

**III. CONTEXTE ECONOMIQUE MONDIAL ET ZONE EURO**

**IV. CONTEXTE NATIONAL**

**V. ELEMENTS DE GOUVERNANCE POUR ENGHIEEN-les-BAINS**

**VI. SECTION DE FONCTIONNEMENT - LES GRANDES LIGNES BUDGETAIRES**

**VII. SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES**

**VIII. SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES**

**IX. ORIENTATIONS EN MATIERE D'INVESTISSEMENT**

**X. PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS PROPOSES**

**XI. ETAT DE LA DETTE**

**XII. EFFECTIFS ET DEPENSES EN MATIERE DE PERSONNEL**

Etape fondamentale du cycle budgétaire, le rapport d'orientations budgétaires (ROB) a pour objet de préparer l'examen du budget. Il doit permettre aux membres du Conseil Municipal de discuter notamment sur les orientations budgétaires envisagées, en fonctionnement comme en investissement.

*Le rapport d'orientations budgétaires est obligatoire dans les communes de 3 500 habitants et plus*

### Objectifs du ROB

- Discuter des orientations budgétaires de la collectivité et définir les priorités. Evolutions prévisionnelles des dépenses et recettes.
- Définir une politique d'investissement avec les programmes envisagés.
- Dégager les orientations en matière d'endettement, de fiscalité, de dépenses de personnel etc.

Les éléments du ROB constituent la base de construction du budget et sont donnés à titre indicatif. Ils sont susceptibles d'évoluer jusqu'à la présentation définitive du budget.

### Obligations légales du ROB

- Le ROB ne peut pas être organisé au cours de la même séance que le budget primitif et doit se tenir dans les 2 mois précédant l'examen du budget.
- En l'absence de débat, le budget serait entaché d'irrégularité.
- Le ROB n'a aucun caractère décisionnel mais donne lieu à un débat par le conseil municipal qui **prend acte du ROB** par une délibération spécifique.

Si le ROB consiste avant tout à favoriser les discussions sur les priorités et les évolutions de la situation financière d'une collectivité, les dispositions à la forme et au contenu du rapport sont fixées par la loi (CGCT art. L.2312-1).

Le rapport que le Maire doit présenter porte sur :

- Présentation de la structure et de l'évolution des dépenses.
- Présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs. Le rapport précise notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations et du temps de travail.
- Engagements envisagés en matière d'investissements.
- Structure et gestion de la dette.

Le ROB doit comporter également des données contextuelles sur l'économie internationale, nationale ainsi que les orientations budgétaires de l'Etat.

### Au niveau mondial

#### La croissance

Attendue sans véritable élan, la croissance mondiale est prévue autour des 3% avec des dynamiques très différentes. La croissance attendue des Etats-Unis est de 3%. La zone euro peine à se redresser avec une croissance qui serait inférieure à 1%. La Chine connaît également un ralentissement avec une croissance inférieure à 5%.

#### Le marché monétaire

La plupart des banques centrales ont commencé à desserrer l'étau des crédits au vu de la nette décélération de l'inflation en 2024.

Ainsi, la Banque Centrale Européenne a revu à la baisse ses taux directeurs de 75 pb (points de base) à 3,25 % et une nouvelle baisse de 25pb devrait intervenir avec un taux terminal prévu à 2% pour la mi-juin 2025.

### En zone euro

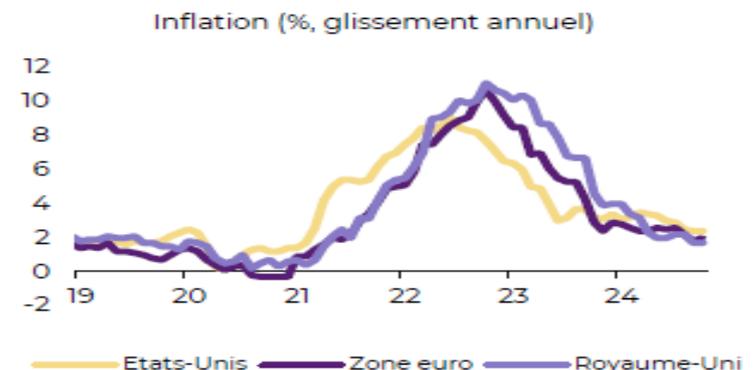
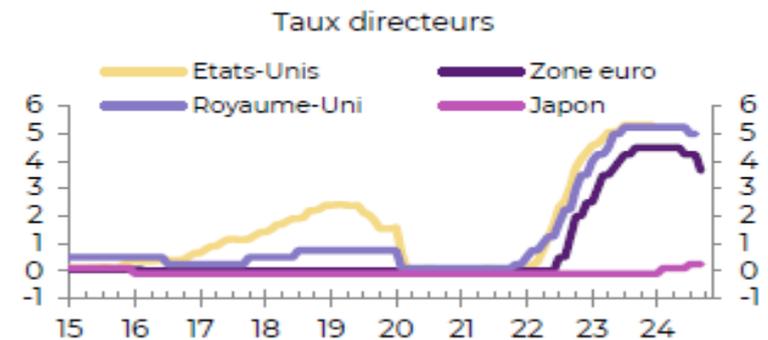
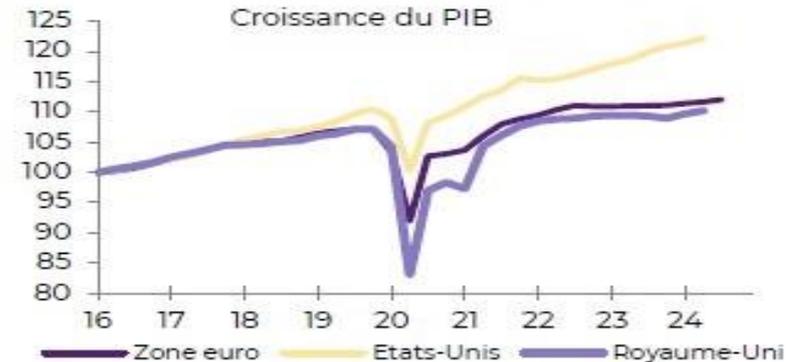
#### La croissance

Hypothèse de croissance anticipée de 0,8 % du PIB en 2024 et estimée à 1,3 % en 2025.

La dynamique de croissance est toutefois très hétérogène selon les pays.

#### L'inflation

Si l'inflation en 2024 avoisine globalement les 2,3 %, les prévisions 2025 sont plus mesurées avec un taux de 1,8 %.



#### Un niveau de déficit public au-delà des prévisions

En 2023, le déficit public s'est élevé à 5,5 % du PIB, celui de 2024 devrait se creuser en atteignant les 6,1% : ce qui est bien au-delà de la projection annoncée dans la loi de finances 2024 (4,4 %).

Ce deuxième « dérapage » consécutif a obligé le gouvernement à prévoir dans son PLF 2025 des mesures drastiques visant à imposer un effort inédit de redressement budgétaire de 60 milliards.

#### Une situation inédite et délicate pour les collectivités dans la construction de leurs budgets

En l'absence de loi de finances 2025 au 31 décembre 2024, la loi spéciale permet d'assurer a minima le fonctionnement des services publics et d'assurer le versement des concours financiers de l'Etat aux collectivités locales. Les investissements déjà lancés seront honorés, les prestations versées. Les dépenses nouvelles ne seront financées qu'au cas par cas.

#### Ce que prévoit le PLF en cours de discussion :

- Stabilité des fonds de concours (DGF, DSU, DSR)
- Un effort de 2 Mds d'économies demandé aux collectivités au lieu de 5 Mds. Toutefois, le texte initial prévoyait de mettre à contribution les seules villes dont les dépenses réelles de fonctionnement excèdent 40 M€, ce seuil serait supprimé. Davantage de communes seraient concernées et Enghien-les-Bains pourrait l'être.
- Le taux de FCTVA serait ramené de **16,404 % à 14,85 %** (perte d'environ de 250 K€ pour Enghien-les-Bains). Le FCTVA perçu au titre des dépenses de fonctionnement serait supprimé (50 K€ de perte pour la ville).
- Les crédits alloués au titre de la DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local) et du fonds vert sont en suspens. Pour mémoire la commune s'est vu notifier pour 2024, 261 K€ au titre de la DSIL et 131 K€ au titre du fonds verts.
- Participation au redressement du déficit de la CNRACL (Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales) sur 4 ans (soit un impact de 255 K€ pour la ville en 2025).

Les discussions sur le PLF pour 2025 ont repris le 14 janvier au Sénat. Si l'on tient compte des derniers amendements, il n'y aura pas de rétroactivité sur le FCTVA.

En ce qui concerne Enghien-les-Bains, ce rapport d'orientations budgétaires s'inscrit dans un contexte incertain en raison d'une politique nationale instable, contraignant les collectivités à rester prudentes.

Le PLF 2025 dans sa version initiale visait à réduire les marges de manœuvre des collectivités malgré le principe constitutionnel d'autonomie financière des collectivités. Depuis des années, l'Etat a contraint les collectivités à consentir des efforts en les mettant à contribution et en encadrant leurs dépenses réelles. Aujourd'hui, il est question de les mettre à contribution ce qui appelle à la plus grande vigilance et la plus grande prudence.

### **Des orientations proposées prudentes et responsables**

Si la construction du budget est délicate, la municipalité a fait le choix d'anticiper les différentes mesures qui pourraient être imposées par la loi de finances, tout en poursuivant ses engagements en matière d'investissements et en préservant la qualité de service rendu.

### **Ce ROB traduit une nouvelle fois la volonté municipale de rendre le territoire attractif en poursuivant ses actions autour des axes suivants :**

- L'éducation qui demeure au cœur de l'action municipale, le sport et la jeunesse,
- La culture et le patrimoine de la ville,
- Le développement durable et l'identité verte de la ville,
- Des projets renforcés autour de la transition écologique,
- Une ville solidaire et sécurisée.

Même si les prochaines années s'annoncent compliquées, la ville devrait pouvoir garder un rythme soutenu dans ses actions en 2025.

## VI. SECTION DE FONCTIONNEMENT LES GRANDES LIGNES BUDGETAIRES

Depuis de nombreuses années, la ville s'impose comme ligne de conduite la maîtrise de ses dépenses sans pour autant réduire l'action publique et la préservation de son épargne.

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

- **Au niveau du chapitre 011 (charges à caractère général)**, il n'y aura pas d'augmentation substantielle. La stricte augmentation se résumera mécaniquement à l'inflation. **Projection estimée 16 M€ contre 15,74 M€ en 2024.**
- **Au niveau chapitre 012 (charges de personnel)**, même s'il faut tenir compte du Glissement, Vieillissent, Technicité (GVT) pour 55K€ et de l'augmentation du coût horaire des intermittents de 68 K€ (alignement sur les tarifs appliqués en Ile-de-France), il n'en demeure pas moins que l'impact lié au redressement du déficit de la CNRACL est conséquent pour la ville. Les cotisations (sur la rémunération principale des titulaires) devraient augmenter de 5 points (soit 15%) *soit une augmentation de 255 K€.* **Une projection globale du chapitre 012 de 17,80 M€ contre 17,35 M€ réalisés en 2024.**
- La reconduction du soutien au tissu associatif.
- Une baisse potentielle de la pénalité SRU : **731 K€** en prévision contre 940 K€ (à confirmer).

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- Malgré la bonne tenue du PBJ en 2024 (16,75 M€ réalisés contre 15,8 M€ au BP) et la fermeture provisoire des clubs de jeux qui devrait profiter au casino, la ville se veut mesurée en projetant un produit de 15,8 M€ en 2025.
- Le produit du stationnement s'est élevé à 5,29 M€ en 2024 : il est proposé d'inscrire par prudence 5,1 M€.
- L'ensemble des loyers (hors STTE) perçu par la ville (1M€) connaîtra un léger essor. Les acquisitions immobilières vont générer des loyers supplémentaires.
- Les bases devraient être revalorisées à hauteur de 1,68 %.
- Un produit des droits de mutations en légère baisse : 867 K€ perçus contre 950 K€ de budgétés en 2024: une probable projection estimée à 900 K€.
- Il n'y aura pas d'augmentation d'impôts.

**Volume de recettes estimé à 42,5 M€ pour 2025 (hors résultat)**

# **RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

## **PRINCIPALES RECETTES DU BUDGET**

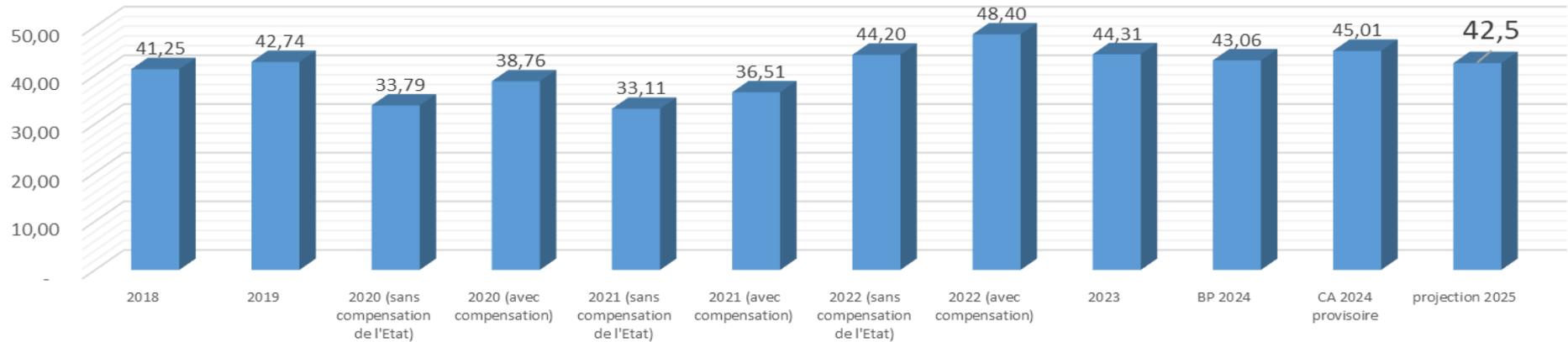
**(les données 2024 sont à titre indicatif dans l'attente de la clôture de l'exercice 2024)**

# VII. SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

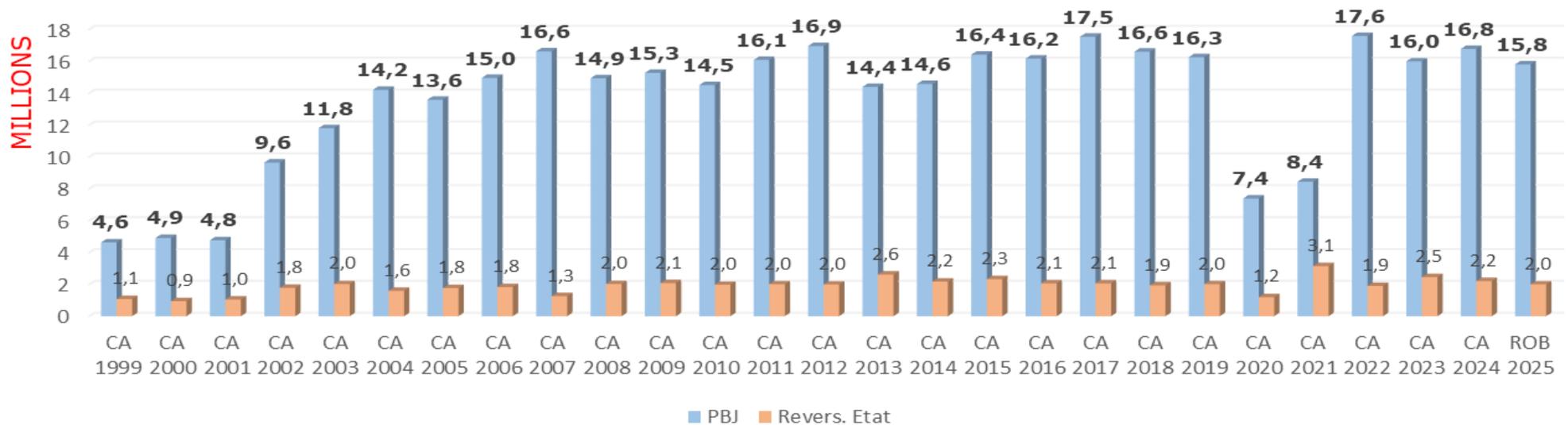
ROB 2025

La ville d'Enghien-les-Bains peut s'appuyer sur un volume de recettes solide. Même si certaines recettes ont tendance à se contracter et fluctuer, la ville veille à solliciter des subventions auprès des institutions.

Evolution des recettes réelles de fonctionnement  
(sur la base des comptes administratifs)



EVOLUTION PBJ

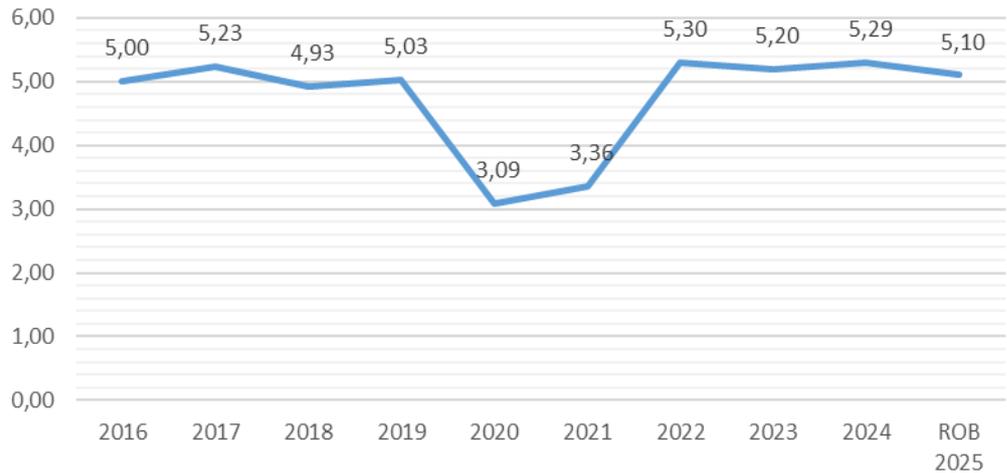


# VII. SECTION DE FONCTIONNEMENT

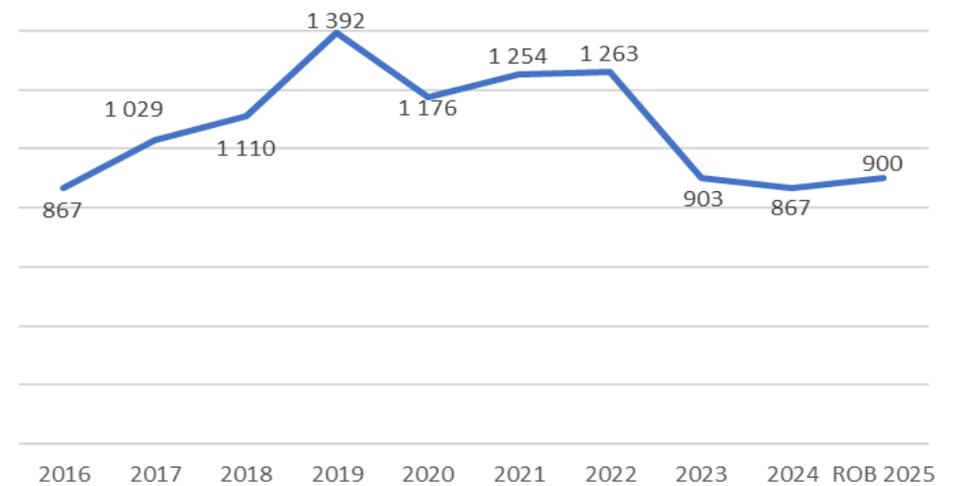
## Principales recettes

ROB 2025

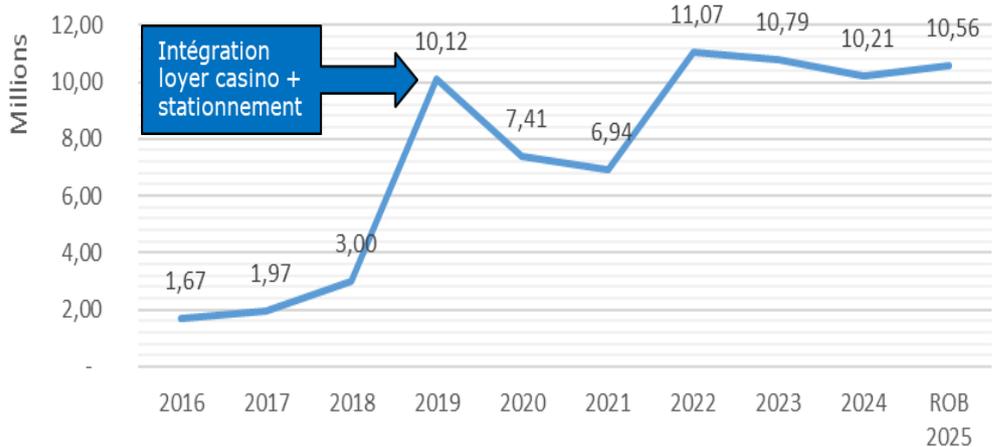
Stationnement (en M€)



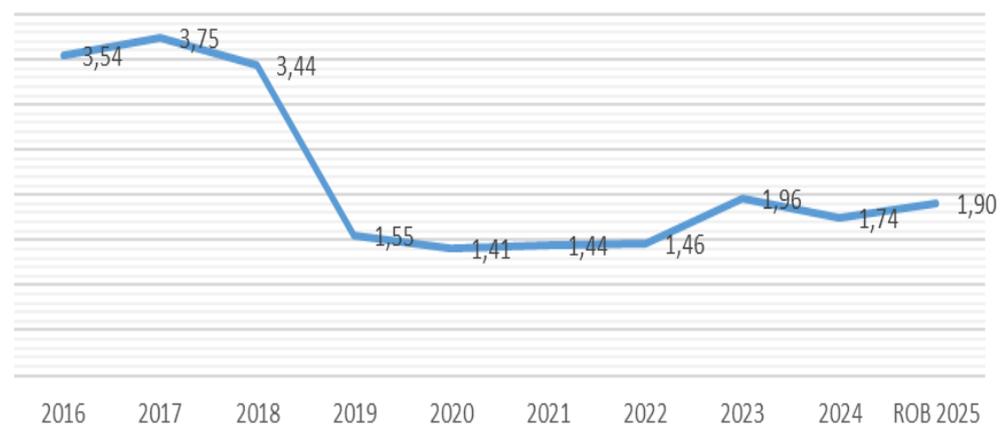
Droits de mutations (en K€)



Produits des services



Produits domaniaux (en M€)



# DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

# VIII. SECTION DE FONCTIONNEMENT

## Dépenses

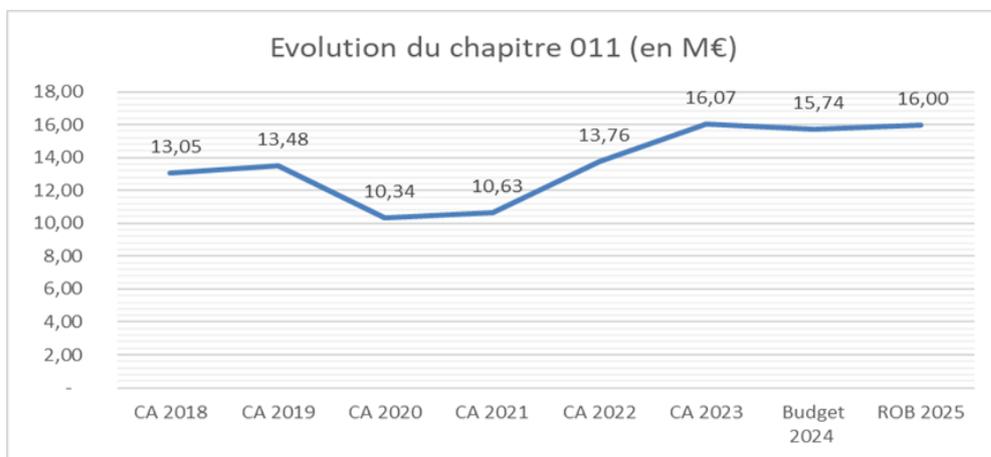
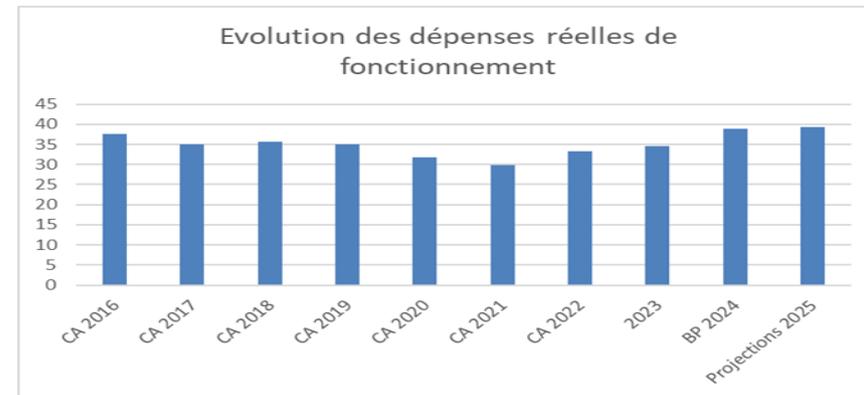
ROB 2025

Au regard des orientations du PLF qui devraient se confirmer, le budget de la ville est construit avec prudence. Il devrait s'orienter vers une trajectoire similaire à 2024 avec des dépenses réelles qui augmenteraient globalement de 1,09 %.

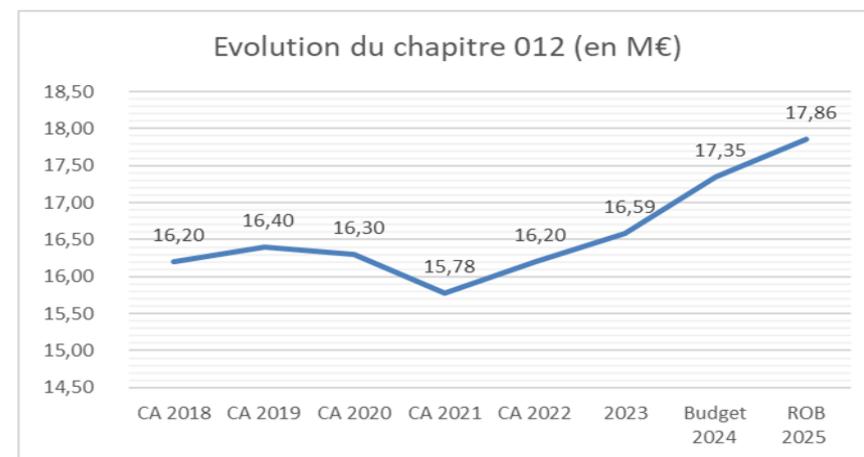
Même si la municipalité s'efforce de contenir ses dépenses d'une manière générale, la commune est impactée de plein droit par les dispositions réglementaires directement liées à la masse salariale.

### La maîtrise des dépenses devrait pouvoir permettre de dégager a minima, un autofinancement de 2,5 M€

Libellé		Total budget 2024	projections 2025	Variation en %
011	Charges à caractère général	15 740 452,00	16 008 000,00	1,70
012	Charges de personnel (réajustées en DM)	17 352 951,00	17 862 328,00	2,94
014	Atténuation de produits (FSRIF, SRU)	2 659 100,00	2 431 375,00	- 8,56
65	Autres charges de gestion courante	2 890 556,00	2 724 769,00	- 5,74
66	Charges financières	232 950,00	249 100,00	6,93
67	Charges exceptionnelles	35 000,00	32 500,00	- 7,14
<b>sous total dépenses réelles</b>		<b>38 911 009,00</b>	<b>39 308 072,00</b>	<b>1,02</b>



Augmentation des charges à caractère général limitée à l'inflation



La hausse des cotisations retraite (255 K€) impacte fortement le chapitre 012. La revalorisation salariale se limitera au GVT.

# SECTION D'INVESTISSEMENT

**Fidèle à ses engagements politiques, la municipalité a su honorer en 2024 les investissements énoncés au budget avec notamment l'achèvement de l'extension de l'école M.F. CHABANEL, la construction de haute qualité environnementale de l'ALSH des Cygnes et le démarrage de l'opération du square Mermoz.**

Si l'année 2024 fût dense, les prochaines années semblent plus compliquées. Toutefois, l'année 2025 sera encore une année riche en projets où la municipalité entend bien poursuivre ses engagements.

### **Caractéristiques des investissements projetés pour 2025 :**

- ✓ Nécessité de répondre à des besoins récurrents d'entretien, de mise aux normes.
- ✓ Lancement des études du projet Sainte Thérèse.
- ✓ Etudes des essais cliniques dans le cadre du projet des nouveaux thermes en lieu et place de l'actuelle salle des fêtes.
- ✓ Diverses acquisitions (ex Camaïeu, 79, rue De Gaulle, parcelle Perrot)
- ✓ La poursuite de la qualité environnementale avec une nouvelle phase de l'éclairage public et le remplacement en LED.
- ✓ Achèvement de l'opération du square Mermoz.

### **Le financement des investissements 2025 se fera essentiellement par des fonds propres et permettra de contenir l'emprunt**

- ✓ Le FCTVA pour environ 2 M€ (sur la base des dépenses 2023).
- ✓ Des cessions immobilières telles que : 8 rue de Mora - 36, rue de la Coussaye - 55 et 77 rue De Gaulle - 4 rue de Malleville.
- ✓ L'autofinancement.
- ✓ Un emprunt projeté et maîtrisé à hauteur de 6 M€ qui devrait représenter seulement 25% du financement des équipements. Le reste étant financé par des fonds propres.



Jeunesse  
et  
sports



### PARC SAINTE JEANNE

Structure cuisine achat four / frigo / micro onde  
Peinture rafraichissement intérieure Rdch  
Sanitaire aménagement change BB  
Aménagement cabane serre en liaison avec potager (mobilier + prise courant)

### BASE NAUTIQUE

Remplacement de portes et plinthes

### GYMNASE COUSSAYE

Projet 2ème Gymnase AMO BE

### GYMNASE BOUCHER

Remise en peinture

### SALLE LE VEILLARD

Aménagement divers petits équipements (patères / bancs / miroirs...)  
Création d'un chauffage indépendant car le chauffage de la salle est actuellement une extension du dojo  
Sanitaires PMR

### MEDIATHEQUE

Dépose cloisonnement agrandissement bureaux 1er étage + dépose climatisation + repose + remplacement revt de sol + peinture

### CDA

Vitrification sol du Rdch. (hall + exposition)

Reprise à neuf de la couverture zinc

CDA PAV désenfumage chaufferie

### EDMD (Ecole de Musique & de Danse)

Climatisation studio N°1, 2 et 8 + 3 Bureaux + Salle de réunion

Nouvelle affectation cafétéria en salle pratiques collectives et diffusion (danse et divers prestations artistiques) Changement de programme / sol souple PVC pour activité danse

Acoustique studios N°6, N°7 et N°8

Eclairage salle auditorium

Remplacement bois terrasses (cafet+ bureaux+salle des prof...)

Remplacement grand ensemble verre de façade (côté cafétéria)

Remise en peinture des jeux

Sol EPDM aire de jeux

### SALLE DES FETES

Remplacement porte et imposte arrière scène (en abîme)

Remplacement porte issue de secours côté Libération

Alarme incendie SSI Type L + AMO coordinateur SSI

### SALLE DES FETES (Projet Sainte Thérèse)

Démolition hangar + édifice parvis

AMO BE pour dépose PC

Travaux réhabilitation + extension nouvelle salle des fêtes Malleville



### GROUPE SCOLAIRE ORMESSON

Sanitaires de la cour Ormesson 1 : sanitaires vétustes et datant de 30 ans

Bât A 1er étage enlèvement du PVC et reprise parquet avec vernis

Peinture circulations / escaliers

Remplacement sol PVC (1ere phase)

TGBT remise aux normes

Centre de Loisirs peinture salle rouge

### RESTAURATION ORMESSON

Traitement acoustique en dalle de faux plafonds

Mise en œuvre décochoc SPM sur sous bassement des murs ht 1,30m

Remplacement sol PVC car abimés

Mise en Peinture :

### ECOLE DES CYGNES

AMO étude cour d'école oasis

Remplacement des tuyaux en galva par du PE pour alim ECS & EFS

ALSH & Crèche Mise en place de film de vigilance sur vitrage avant commission de sécurité

### ECOLE CHABANEL

Aménagement périscolaire suite à la place libérée par l'ancienne restauration et classe pour salle de motricité

AMO étude cour d'école oasis

Plinthe en PVC pour coin restauration

Travaux mise en conformité électrique (suite au rapport annuel)



- Fin de l'aménagement du square Mermoz avec principalement la phase espaces verts et aire de jeux.
- Eclairage public : LED remplacement lanternes ou rétrofit soit 193 points lumineux

- Plan vélo Etudes Travaux Foch / Ormesson : création d'une piste cyclable qui permettra de rejoindre le rond-point du 8 mai 1945 depuis la place Foch et d'améliorer la circulation des vélos
- Sécurisation du carrefour Départ / Carlier



- Parking Foch : travaux sur les joints de dilatation (infiltration sous-face de la voute au-dessus des voies ferrées) puis requalification des enrobés du parking.
- Parking jardin des roses : dallage suite au sinistre lié à la poussée des nappes
- Divers parkings : porte coupe feu marché municipal, casino avec le remplacement de la pompe de relevage
- Divers travaux de relamping,
- Achat de matériel péager



- Villa Malleville : travaux de requalification par la mise en œuvre de pavés grès permettant d'accentuer le côté piétonnier d'accès à l'école MF Chabanel.
- Parvis du marché : travaux de requalification du parvis par la mise en œuvre de pavés grès.
- Divers travaux de voirie et d'enrobés : rue de l'Abreuvoir, avenue de ceinture, rues P. Tillet et Le Veillard, avenue Carlier (entre la Division Leclerc et Le Veillard)
- Travaux sur fontaines : table d'eau du cinéma, jardin des roses, Hôtel de ville, table d'eau sur le lac



### URBANISME

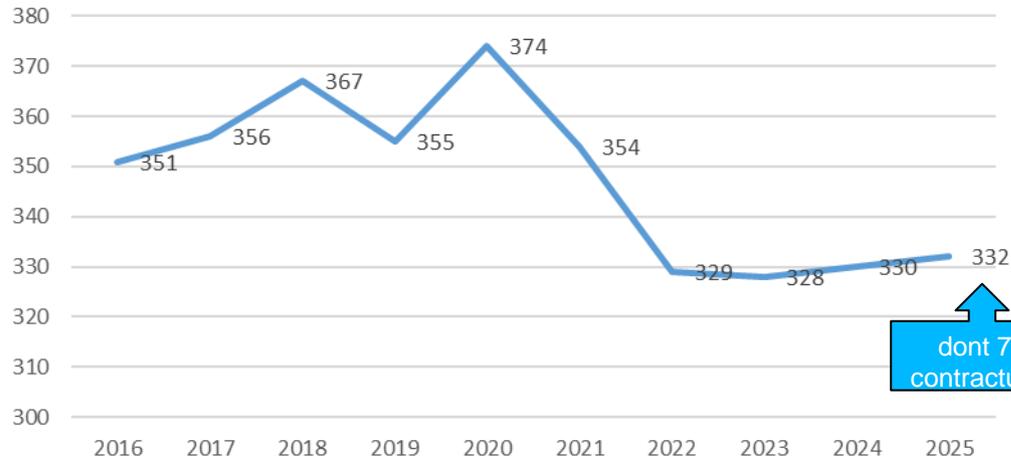
#### Acquisitions

- Parcelle M. PERROT
- Camaïeu
- Épicerie 79 rue De Gaulle

- Enveloppe dédiée aux opportunités baux - fonds de commerce

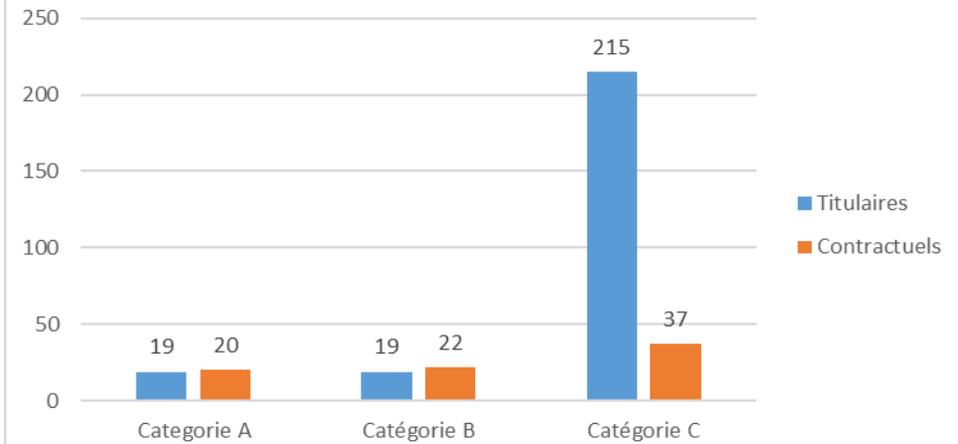
# **Informations relatives au personnel et à l'état de la dette**

Evolution des effectifs permanents pourvus au 1er janvier



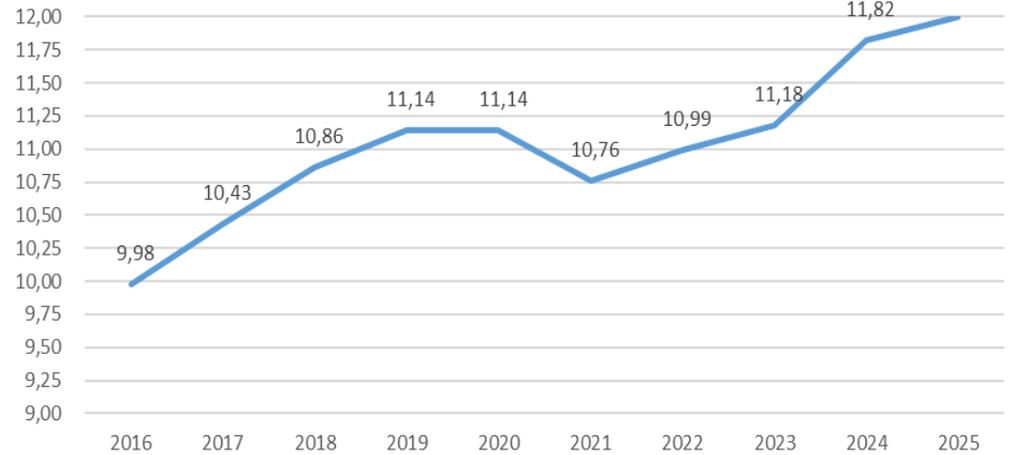
dont 79 contractuels

Répartition des effectifs permanents (332) par catégorie

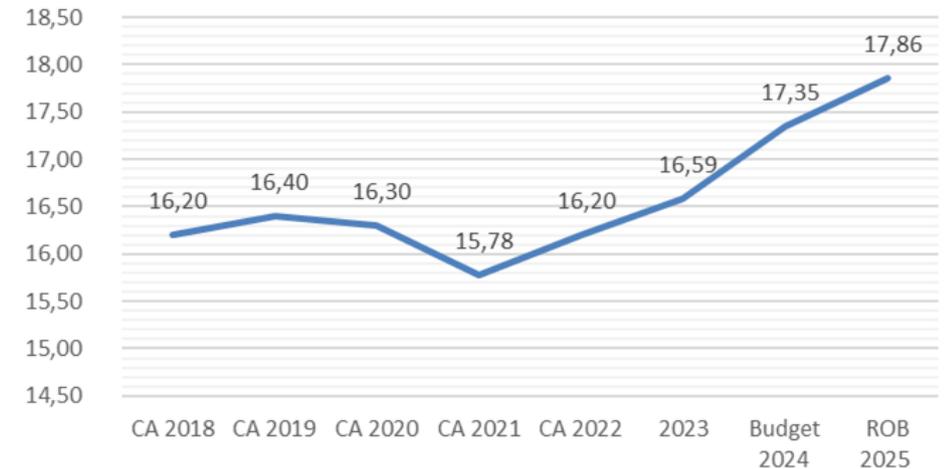


Le détail par secteur est précisé dans le tableau des effectifs

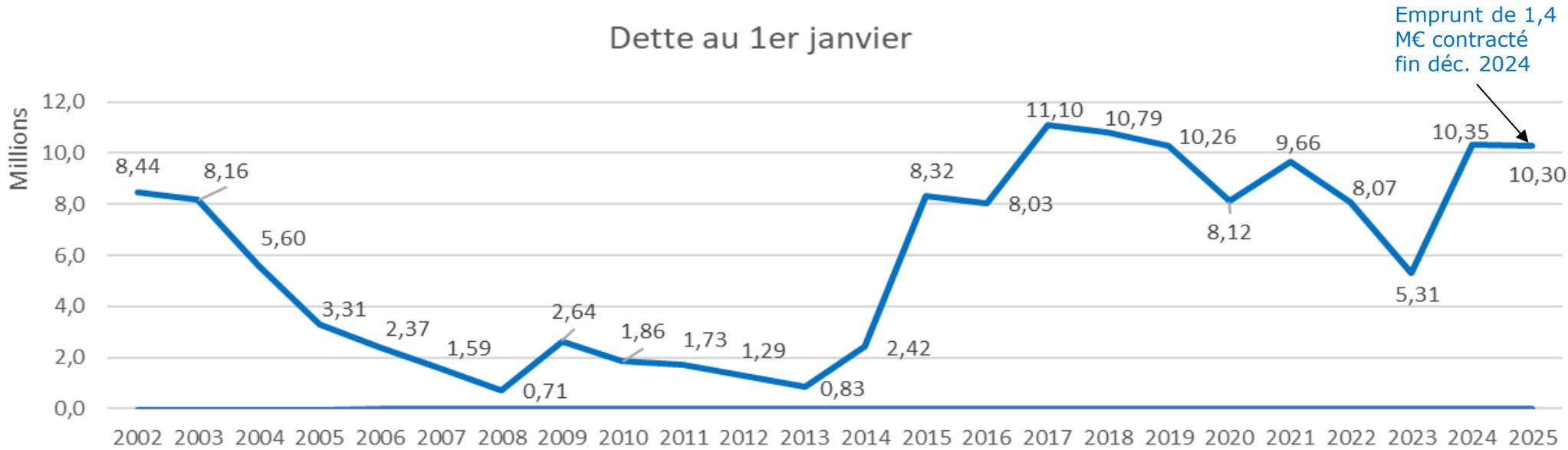
Evolution rémunérations principales (bases CA en M€)



Evolution du chapitre 012 (en M€)

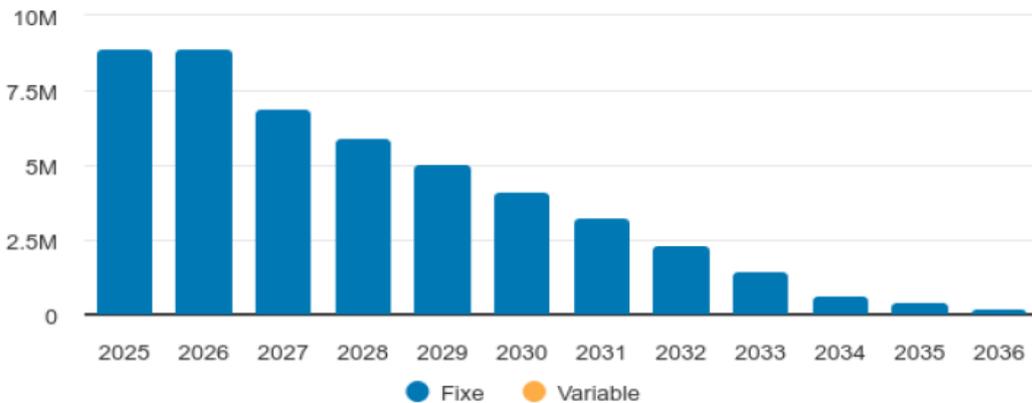


### Dettes au 1er janvier



## Extinction

### Extinction de l'encours



### Evolution de l'annuité

